



Objet : Gestion de vos résultats

Chère clientèle,

Nous vous acheminons ce communiqué pour vous faire part des changements concernant de la gestion des résultats de laboratoire et d'imagerie demandés par votre médecin au CMIE.

En raison du volume élevé de résultats de laboratoire reçus quotidiennement au CMIE, il ne sera désormais plus possible de tous les acheminer via le Portail Patient.

Voici les nouvelles directives pour le suivi de vos résultats :

1- Si vous avez fait des bilans sanguins en vue d'un rendez-vous de suivi en spécialité (Lyme, Hormonothérapie, trouble alimentaire, cannabis) ou en médecine générale:

Si ceux-ci sont normaux ou présentent des anomalies qui peuvent attendre à votre rendez-vous, ils vous seront communiqués au moment du rendez-vous.

Toutefois, si ces résultats présentent une anomalie qui ne peuvent attendre celui-ci, une infirmière ou secrétaire communiquera avec vous dans les plus brefs délais pour devancer votre rendez-vous.

Vous êtes donc responsable de conserver votre rendez-vous ou de vous s'assurer de le re-céduler dans un délai raisonnable (moins de 4 semaines). Dans l'éventualité que vous annulé votre rendez-vous sans le replanifier, vous déchargez la responsabilité du médecin prescripteur de vos résultats sanguins.

2- Si vous avez fait des bilans sanguins (spécialité ou médecine générale) sans avoir pris de rendez-vous de suivi :

Si vos résultats sont anormaux, une secrétaire communiquera avec vous pour vous donner rendez-vous de suivi avec un professionnel de la santé. Si vos résultats sont normaux, ils ne vous seront pas acheminés d'emblée sur le portail.

Nous vous invitons à vous inscrire sur la plate-forme gouvernemental **Carnet Santé** (<https://cametsante.gouv.qc.ca/>) pour obtenir les copies de vos résultats dans les semaines suivant votre prise de sang.

Cordialement,

L'équipe professionnelle du CMIE